FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Gun Gum

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Gun Gum

Numéro du produit GG2,GG2SKR,GG2R,GG2BER,GG2CSR,GG2DFR,GG2HPR,GG2RUR,GG2SFR,204101,52041010100,741504,52041020022,52041020010,52041060002,52041010022,627778,GG7SKR,52041050049

Identification interne 87EK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. Agent d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
A Holts Car Care Product
Holt Lloyd International Ltd
Barton Dock Road
Stretford
Manchester
M32 0YQ - England, UK

+44 (0) 161 866 4800
FAX +44 (0) 161 866 4854
www.holtsauto.com

Personne à contacter Regulatory Affairs

Fabricant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence FR - INRS Tél :+33 (0)1.45.42.59.59 24hrs

Numéro d'appel d'urgence national http://echa.europa.eu/en/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36/38.

2.2. Éléments d'étiquetage

Gun Gum

Pictogramme de danger

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Mentions de mise en garde	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P313 Consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.
Mentions de mise en garde supplémentaires	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337 Si l'irritation oculaire persiste: P362 Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

silicate de sodium		**10-30%**
Numéro CAS: 1344-09-8	Numéro CE: 215-687-4	

Classification	**Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)**
Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Xi;R36/38.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Gun Gum

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés Pas d´instruction spécifique notée, mais une ventilation forcée peut être requise si la contamination de l´air excède le niveau acceptable.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. EN374 II est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex).

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau.

Gun Gum

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Pâte. Solide fibreux.

Couleur Gris.

Odeur Pas d'odeur caractéristique.

pH pH (solution concentrée): 11.5

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Irritant pour la peau. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. Une exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Gun Gum

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Commentaires sur la révision le changement de format

Date de révision 19/08/2015

Révision 11

Remplace la date 18/11/2013

Gun Gum

Numéro de FDS	12811
Phrases de risque dans leur intégralité	R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Les phrases de risques de cette section se réfèrent aux ingrédients listées en Section 2 et NON à la préeparation.Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.